

[Texte]

Pour commencer, je suis un Métis du Manitoba et je suis le président des Métis du Manitoba. Je suis ici ce matin pour faire cette présentation.

Mr. Chairman, it is an honour to have the opportunity to make a presentation to the House of Commons Standing Committee on Aboriginal Affairs on issues related to Métis human resource development.

The area of Métis human resource development encompasses the fields of education and training. It is self-evident that this area is integral both to Métis self-government and to the entire future of the Métis nation. In my capacity as Minister of Human Resource Development and Land Claims I intend to raise issues that lead toward solutions to the problems Métis people face.

I do not intend at this time to provide you with a litany of the disadvantageous situations that individual Métis face. The factual situation facing the Métis is well known. Indeed, the Métis share the negative situation faced by all aboriginal people, but an important difference is that the Métis do not have access to federal funding and support services that Indians have access to. We begin consideration of education and training issues facing Métis by recognizing that all aboriginal people are not on the same level insofar as federal support.

You are aware that we believe the federal government must fulfil its responsibilities to Métis people pursuant to section 91.24 just as it currently fulfils its responsibilities to Indian people. The lack of federal support for Métis is amplified in the education field when you consider that millions of federal dollars flowing to Indian students enable them to advance their education.

• 1010

The key step towards a solution involves the federal government assuming its responsibilities for Métis under section 91.24, particularly assuming its responsibilities for Métis in the field of education.

Education is also the subject of difficulty in the jurisdictional responsibility assumed by the provincial governments. The Métis believe the federal government must be involved directly in the education field. We recognize the constitutional jurisdictions involved between the federal and provincial governments, but surely, given the importance of education to the future of Canada, the federal government must have more direct involvement in the coordination of provincial education policies so as to develop a national education policy. In addition, federal funding support must be increased and directed specifically into education programs.

In summation, the federal government must first assume its responsibilities to Métis under section 91.24 and specifically provide financial support to Métis students and Métis institutions of education.

In addition, the federal government must become more involved in financing education programs throughout Canada. Let me be very clear that Métis people regard education as a right. Education as a right of the Métis signifies that we demand

[Traduction]

To start with, I am a Manitoba Metis and I am the chairman of the Manitoba Metis. I am here this morning to make this presentation.

Monsieur le président, c'est un honneur pour moi d'avoir l'occasion de présenter un exposé au Comité permanent des affaires autochtones de la Chambre des communes sur des questions concernant le développement des ressources humaines chez les Métis.

Le développement des ressources humaines chez les Métis englobe les secteurs de l'éducation et de la formation. Il va de soi que cette question est inhérente tant à l'autonomie politique des Métis qu'à l'avenir entier de la nation métisse. À titre de ministre du Développement des ressources humaines et des Revendications territoriales, j'entends soulever des questions qui pointent vers des solutions aux problèmes que le peuple métis éprouve.

Je n'ai pas l'intention pour l'instant de vous énumérer toutes les situations désavantageuses que vit chacun des Métis. Tout le monde connaît bien la situation. Les Métis sont dans la même situation malheureuse que tous les peuples autochtones, sauf qu'ils n'ont pas accès aux fonds et aux services d'appui fédéraux comme les Indiens. Quand on aborde les questions d'éducation et de formation chez les Métis, il faut d'abord reconnaître que tous les peuples autochtones ne sont pas sur le même pied en ce qui concerne l'appui fédéral.

Vous savez que nous croyons que le gouvernement fédéral doit s'acquitter de ses responsabilités envers le peuple métis conformément à paragraphe 91(24), tout comme il le fait à l'égard des Indiens. L'absence d'appui fédéral à l'endroit des Métis se vérifie particulièrement dans le domaine de l'éducation, quand on sait que des millions de dollars fédéraux destinés aux étudiants indiens leur permettent de faire des études.

La solution réside essentiellement dans la détermination du gouvernement fédéral d'assumer ses responsabilités envers les Métis conformément à paragraphe 91(24), notamment en éducation.

L'éducation est également un domaine épineux étant donné la compétence des gouvernements provinciaux dans ce domaine. Les Métis estiment que le gouvernement fédéral doit intervenir directement dans le domaine de l'éducation. Nous reconnaissons le partage des compétences entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, mais, étant donné l'importance de l'éducation pour l'avenir du Canada, le gouvernement fédéral doit sûrement intervenir plus directement dans la coordination des politiques provinciales en matière d'éducation de façon à élaborer une politique nationale. Aussi, les fonds fédéraux doivent être augmentés et affectés spécifiquement à l'enseignement.

Tout compte fait, le gouvernement fédéral doit d'abord assumer ses responsabilités envers les Métis conformément à paragraphe 91(24). Il doit plus précisément appuyer financièrement les étudiants et les établissements d'enseignement métis.

En outre, le gouvernement fédéral doit intervenir plus directement dans le financement des programmes d'enseignement au Canada. Permettez-moi d'affirmer clairement que le peuple métis considère l'éducation comme un droit. C'est